

La Ville de Saint-Hyacinthe acquiert l'église Notre-Dame-du-Rosaire

La Ville de Saint-Hyacinthe et l'Assemblée de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire confirment qu'ils se sont entendus pour offrir une nouvelle vocation à l'église tout en conservant le caractère patrimonial civil et religieux des lieux.

« Le 23 août dernier, la Ville et trois de ses partenaires du secteur de la culture ont annoncé le développement d'un nouveau pôle culturel au centre-ville. Cette dernière acquisition est un pas de plus vers la réalisation du projet et permet de préserver et de mettre en valeur les bâtiments marquants de l'histoire maskoutaine », indique le maire Claude Corbeil.

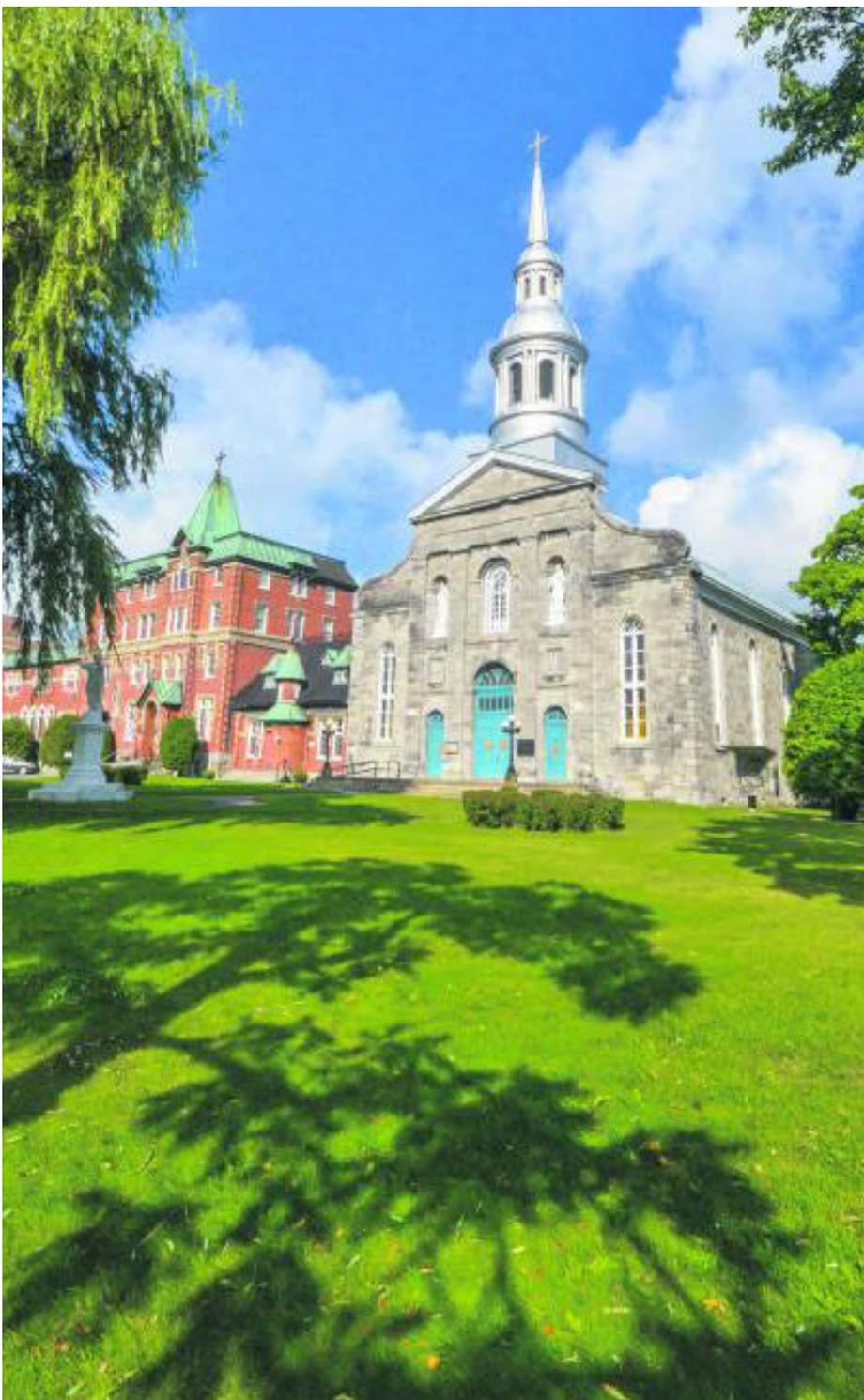
« C'est toujours avec un peu de nostalgie qu'une fermeture des activités d'une église et surtout celle de la plus vieille de la ville survient, mais le contexte oblige. Par contre, nous sommes très heureux que ce bâtiment historique et berceau de l'arrivée des Pères dominicains au Canada puisse

survivre et ainsi rappeler l'histoire civile et religieuse de notre région. Je tiens à remercier les dirigeants de la Ville pour leur ouverture lors de nos échanges et leurs engagements », souligne Pascal Dubreuil, président de l'Assemblée de la Fabrique.

La Ville s'engage à conserver le caractère patrimonial et religieux de même que ses caractéristiques architecturales. Les espaces verts en façade seront maintenus et des démarches seront entreprises en temps opportun afin d'adopter un règlement pour citer l'église Notre-Dame-du-Rosaire à titre de monument historique et de définir des règles de conservation.

L'objectif de la Ville est d'y héberger Expression, centre d'exposition pour en faire un musée d'art contemporain et de patrimoine régional.

La prise de possession par la Ville sera confirmée d'ici le 31 décembre 2017 et l'occupation sera au plus tard le 1^{er} juillet 2019.



La MRC vous informe



Une nouvelle formation pour les entrepreneurs agricoles

La MRC des Maskoutains et l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) ont travaillé ensemble à mettre sur pied une nouvelle formation intitulée Mon projet d'entreprise agricole et agroalimentaire.

Elle s'adresse aux personnes qui exploitent ou qui sont à l'emploi d'une entreprise agricole et désirant se perfectionner en gestion, à la relève agricole, de même qu'aux personnes en réorientation professionnelle qui souhaitent démarrer une entreprise agricole ou s'intégrer à une entreprise existante.

Les cours seront offerts à raison d'une journée par semaine, les mercredis, à partir du 17 janvier et jusqu'au 4 avril 2018. D'une durée de 66 heures en classe, la formation comporte 20 heures de coaching individuel. Des spécialistes du milieu agricole participeront également aux ateliers offerts dans le cadre de la formation.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant à la formation. Lors de la journée Portes ouvertes du 19 octobre à l'EPSH, les personnes intéressées à en savoir plus sont invitées à venir rencontrer les membres de l'équipe école pour en savoir plus à ce sujet.



Crédit : Héliane Dumais, CSSH

Charles Fillion, directeur associé à la MRC, Sylvianne Tanguay, enseignante à l'EPSH, Judith Lussier, conseillère au développement entrepreneurial et mentorat, Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains, Carl Bérubé, directeur de l'EPSH et Richard Flibotte, président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Le 16 novembre,
**UN SALON BRANCHÉ
SUR L'EMPLOI!**

LE SALON
**VIRTUEL
DE L'EMPLOI**
SAINT-HYACINTHE

MRC des Maskoutains

avec la participation financière de
Québec

Salon virtuel de l'emploi

La MRC des Maskoutains et le Centre local d'emploi (CLE) de Saint-Hyacinthe organisent le tout premier Salon virtuel de l'emploi de Saint-Hyacinthe qui aura lieu le 16 novembre, de 10 h à 19 h. Objectifs : faire connaître le marché maskoutain de l'emploi à la grandeur de la province et accroître le bassin de candidats qualifiés pour répondre aux besoins des entreprises.

Le nombre d'entreprises participantes sera limité à 15 et elles seront invitées à offrir des emplois spécialisés ou semi-spécialisés sur le territoire de la MRC.

Le coût d'inscription pour les entreprises est de 250 \$. Les employeurs intéressés doivent communiquer sans tarder avec Jean Jetté, par téléphone au 450 501-2458 ou par courriel au dem@mrcmaskoutains.qc.ca, pour réserver leur place.

Le jour même, les chercheurs d'emploi pourront naviguer gratuitement d'un kiosque à l'autre, voir les offres d'emploi et visionner les vidéos d'entreprises pour mieux les connaître. Ils auront également la possibilité d'entrer en contact avec les décideurs par messagerie instantanée ou par vidéoconférence privée.

La MRC vous informe est publiée chaque deux mois dans Le Clairon. Pour toute question relative aux sujets abordés, communiquez avec Denyse Bégin, agente de communication à la MRC des Maskoutains au 450 768-3001 ou par courriel à dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.